

ENERGIES SERVICES LAVAUUR – *Pays de Cocagne*
18 Avenue Victor Hugo – BP 89 -
81503 LAVAUUR

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 11 avril à 14h30

Le Conseil d'Administration d'ENERGIES SERVICES LAVAUUR (E.S.L), dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON.

Nombre de membres en exercice 24
Date de convocation du Conseil 01 avril 2025

MEMBRES PRESENTS

M. Bernard CARAYON	M. Bernard LAMOTTE
Mme Chantal GUIDEZ	M. Justin LARUE
Mme Magali DECOUX-POINDRELLE	M. Thierry GUINDANI (Pouvoir à Mme IMBERT)
M. Jacques CAZOTTES	Mme. Sarah DEFAIS
Mme Anne Marie VALLESPI	M. Pascal LAMBILLOTE
M. Jean-Michel MARINIER	M. Michel BONHOMME (Pouvoir à M. LAMOTTE)
Mme Marie-Christine IMBERT	M. Thierry JARLAN (Pouvoir à M. CAZOTTES)
M. Patrick MARIGNOL	

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

M. Emmanuel DAVID	M. Stéphane DELORD
M. Joseph DALLA RIVA	Mme Nathalie ESPARBIÉ
M. Bernard FÈVRE	M. Didier POMAREDE
M. Christophe RABARY	M. Christian RABARY
M. Aimé RIVEL	

DELIBERATION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Monsieur le Directeur d'ESL, indique que l'affectation du résultat passe nécessairement par la détermination du besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2024.

Et détaille les restes à réaliser :

- Restes à réaliser en dépenses d'investissement au 31/12/2024 : 209 054,79 euros
- Restes à réaliser en recettes d'investissement au 31/12/2024 : 73 051,98 euros
- Déficit d'investissement de clôture 2024 : 679 797,10 euros

Il conclut en conséquence que le besoin en financement constitué du déficit de clôture en investissement 2024 et des restes à réaliser en dépenses et en recettes est de 815 799,91 euros qu'il est obligatoire d'affecter au budget 2025 en recettes d'investissement au compte 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés ou réserves.

Monsieur le Directeur propose enfin de conserver en report à nouveau le solde du résultat de clôture pour 1 119 214,49 euros à affecter en recettes de fonctionnement du budget 2025 au compte 002.

Cette affectation du résultat est soumise au vote des membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration,
Où l'exposé du Directeur,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité des Membres présents ou représentés,

Approuve :

- Le besoin en financement de 815 799,91 euros,
- L'affectation de ce besoin en financement sur le budget 2025 en recettes d'investissement au compte 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés ou réserves pour 815 799,91 euros,
- Le report à nouveau le solde du résultat de clôture pour 1 119 214,49 euros à affecter en recettes de fonctionnement du budget 2025 au compte 002.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme

Le Président du Conseil d'Administration



Bernard CARAYON